

Colle à parquet STP 1-C

UZIN MK 200

Colle dure-élastique destinée à la pose d'un parquet rainé-crêté

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- ▶ parquet multiplis
- ▶ parquet traditionnel
- ▶ lames massives 15 - 22 mm
- ▶ planches multiplis

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- ▶ une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- ▶ du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - 4, bien vissé.
- ▶ un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- ▶ un ragréage adapté au parquet
- ▶ une sous-couche UZIN de pose et d'isolation adaptée au parquet
- ▶ un sol chauffé par circuit d'eau régulé



AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

UZIN MK 200 est une colle durcissant à l'humidité dotée d'un long temps ouvert. Un pouvoir garnissant et de prise initiale élevés, combiné à un long temps d'ouverture, permettent une pose sûre d'éléments de parquet de grand format, même en cas de température et / ou d'humidité de l'air élevée. Pour usage en intérieur.

- ▶ bon pouvoir de prise initiale
- ▶ bonne tenue du sillon
- ▶ long temps ouvert
- ▶ UZIN MK 200 T pour application avec UZIN ATD 100
- ▶ colle dure élastique selon ISO 17 178
- ▶ possibilité d'éliminer les résidus de colle sur le parquet



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	seau plastique, poches
Conditionnement	16 kg, 4 x 4 kg poches
Tenue en stock	min. 12 mois
Couleur	beige
Consommation	1000 – 1200 g/m²
Temps d'application	30 – 40 Minutes*
Temp. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Résist. mécaniquement	après env. 12 heures*
Ponçage	après env. 24 heures*

* A 20 °C / 65 % d'humidité relative de l'air.



DOMAINE D'APPLICATION ÉTENDU:

- ▶ planchette, mosaïque, lamelle sur chant

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. Sur un support normalisé, sec (chape ciment, chape préfabriquée) et apte à recevoir du parquet, il est possible de renoncer au primaire. Par contre, applique le primaire UZIN PE 414 BiTurbo sur une chape sulfate de calcium, une chape ciment accélérée, une chape ciment rapide, un sol chauffé, comme une construction de chape spéciale, ou consulter le service technique.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante. Après ouverture, retirer le film de couverture et enlever la peau qui a pu se former, ne pas mélanger.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler que la colle qui peut être revêtue durant le temps de pose. Afficher les éléments de parquet dans le lit de colle et bien presser. Veiller au mouillage intégral du dos du parquet.
3. Éliminer les traces de colle encore fraîches avec les Lingettes de nettoyage UZIN Black-Box. Les résidus de colle durcis ne pourront être éliminés que mécaniquement.

CONSOMMATION :

Parquet type	Application avec	Consommation*
Parquet traditionnel / parquet multiplis	B11	1000 - 1200 g/m ²
Lames massives	Spatule dentée UZIN / B13	1200 g/m ²

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative, seau de colle acclimaté

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- ▶ Durée de stockage min. 12 mois en emballage d'origine, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.

- ▶ Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage.
- ▶ Lors de la pose d'éléments de grand format, veiller à une parfaite planéité du support, le cas échéant, respecter les directives du fabricant.
- ▶ Pour un ragréage, l'épaisseur minimale est de 2 mm.
- ▶ Dans le cas d'un support ragréé, s'assurer que la masse de ragréage est bien sèche.
- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Pour une ventilation / aération suffisante, retirer la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Respecter le taux d'humidité du bois admis.
- ▶ En fonction du type de parquet, de l'essence de bois et de la taille de la pièce, respecter un espace suffisant et régulier au niveau des éléments structurels verticaux.
- ▶ Lorsque les taux d'humidité du bois et de l'air répondent aux normes et que l'acclimatation du parquet est adéquate, le ponçage et le traitement de surface peuvent intervenir après 24 heures, par ex. avec les produits Pallmann adaptés (www.pallmann.fr).
- ▶ Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant, normes et règles professionnelles nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux, comme p. ex. la NIT 269 et 272 du CSTC « revêtements bois » ou DIN 18356 'Parkettarbeiten'.
- ▶ Lors du collage d'UZIN Multimoll Vlies/UZIN Multimoll Vlies Plus, il est impératif de s'assurer que les locaux soient parfaitement ventilés, par exemple par l'ouverture en grand de fenêtres et/ou de portes. Pour les pièces sans ouvertures vers l'extérieur, la ventilation doit être rendue possible par des moyens techniques, comme des ventilateurs par exemple.

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- ▶ Sans solvant, contenant du méthoxysilane
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission

COMPOSITION:

Prépolymères à terminaison silane, charges minérales, additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Sans solvant. Contient du méthoxysilane. Ininflammable. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lors du processus de prise, du méthanol se dégage. Pendant la mise en œuvre, une bonne aération des locaux et l'usage des gants de protection est recommandée. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, et consulter un médecin. Observer les descriptions de danger / consignes de sécurité portées sur l'étiquette de l'emballage et la fiche de données de sécurité.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produit et les utiliser.
Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages totalement vidés et grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier. Rassembler les restes de produits, laisser durcir puis éliminer avec les débris de chantier.